

CONCOURS DE DECORATIONS FLORALES 2019

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : le VENDREDI 31 MAI 2019

Les catégories seront au nombre de 4 :

↳ **Catégorie 1 : «Façades fleuries»** : Jardin ou de jardinet en façade visible de la voie publique. Seule la décoration florale de la façade du bâtiment sera jugée.

↳ **Catégorie 2 : «Façades fleuries et petits jardinets»** : Jardinet d'une superficie inférieure à 60 m², visible de la voie publique.

↳ **Catégorie 3 : «Façades fleuries et Grands jardins»** : Jardin d'une superficie supérieure à 60 m², visible de la voie publique.

↳ **Catégorie 4 : «Ecoles, fermes, commerces et hôtels fleuris»** : Ces propriétés seront notées sur l'aspect général de leurs décorations florales et plus particulièrement sur le soin apporté à l'aménagement des espaces fleuris visibles de la voie publique.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné (e) Mme, M

Domicilié (e) à ARMOUITS-CAPPEL, n°..... Rue.....

Déclare participer au concours de décorations florales 2019 - Catégorie n°

Déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer.

Date : 2019

Signature,